

CONSEIL MUNICIPAL DE BOUVAINCOURT SUR BRESLE

**** SEANCE du 02 JUIN 2017****

Date de la convocation : 16/05/2017

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à dix-neuf heures, à la Mairie, sous la présidence de Mr Roger POYEN, Maire.

Conseillers présents : Mrs POYEN Roger, MAINNEMARRE Yves, DECAGNY Philippe, DECEUVELAERE Frédéric, PADE Guillaume, HENOCQUE Yveline, DEHORNOY Lynn, Mme SAINTYVES Amandine Mme BALZARELLI Sandrine

Mr HOSPITAL Laurent donne procuration Mr DECAGNY Philippe

Mr BAUCRY Nicolas donne procuration à Mme SAINTYVES Amandine

Mme DUPONT Angélica donne procuration à Mme HENOCQUE Yveline

Mr PEGARD François à Mr PADE Guillaume

Mme CAYEUX Violette à Mr DECEVEULAERE Frédéric

Secrétaire de séance : Mme SAINTYVES Amandine

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de la réunion de conseil du 11 avril 2017

Le compte rendu de la réunion de conseil du 11 avril 2017 est approuvé à l'unanimité

2. Désignation de la secrétaire de séance

Mme SAINTYVES Amandine se propose. Le conseil municipal accepte.

3. Retrait de fonction d'un adjoint

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'arrêté du Maire en date du 16 mai 2017 portant retrait de délégation,

Suite au retrait le 16 mai 2017 par Mr le Maire de la délégation consentie à Mr HOSPITAL Laurent, 4^{ème} adjoint par arrêté du 28 mars 2014 dans le domaine de suivi des travaux neufs, le conseil municipal est informé des dispositions de l'article L 2122-18 du code général des collectivités territoriales qui précisent : « lorsque le maire a retiré les délégations qu'il avait données à un adjoint, le conseil municipal doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions ».

Mr le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le maintien ou non de Mr HOSPITAL Laurent dans ses fonctions d'adjoint au maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par 7 voix POUR, 3 voix CONTRE, et 4 ABSTENTIONS de maintenir Mr HOSPITAL Laurent dans ses fonctions d'adjoint au maire.

